

COMMISSION EQUIPEMENT

Membre :Florent CHALOPIN et Pascal GODET

Définition :

La commission équipement s'assure que le club et les équipes disposent d'un équipement suffisant pour les entraînements et matches mais également pour les équipes qui sont inscrites en compétition.

Rôle :

- ✓ Anticiper les besoins.
- ✓ Distribution des équipements pour chaque équipe en début de saison et les récupérer en fin de saison.
- ✓ Travaille en étroite collaboration avec la commission sponsoring

Objectifs :

- ✓ Faire connaître et reconnaître notre club à l'extérieur.
- ✓ Créer une « communauté » basket.

Gestion de la boutique officielle du club :Céline GODET